

## AVIS N° 232 - 2017 / BRVM / DG

### ECOBANK COTE D'IVOIRE

### PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de la société **ECOBANK COTE D'IVOIRE**, admise au Premier Compartiment du marché des actions, aura lieu le **mardi 12 décembre 2017**.

La société **ECOBANK COTE D'IVOIRE** est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration créée en 1988. Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CI-ABJ-1988-B-130729 et est enregistrée sur la liste des banques sous le code A0059J. Son siège social est situé à Abidjan, Plateau immeuble **ECOBANK**, place de la République, avenue **HOUDAILLE**, 01 B.P. 4107-ABIDJAN 01, Tél. : (225) 20 31 92 00, Fax : (225) 20 21 88 16.

Courriel : [ecienquiries@ecobank.com](mailto:ecienquiries@ecobank.com) , site web : [www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)

La Société **ECOBANK COTE D'IVOIRE** a pour objet, directement ou indirectement en Côte d'Ivoire et dans les Etats membres de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) :

- La prestation de services bancaires, économiques et financiers, dans ce but, elle pourra, sans que cette énumération soit limitative :
  - o Accepter tout dépôt à terme ou à vue, tous effets de commerce et chèques ;
  - o Consentir des prêts de toute nature, cautions, avals ;
  - o Souscrire, acheter et autrement acquérir, détenir, vendre et placer de quelque manière que ce soit, des actions de capital de toute catégorie ainsi que tous autres titres et valeurs de quelque nature que ce soit, et exercer tous droits qui s'y rapportent ;
  - o Participer au placement, à l'émission et à la distribution d'actions ainsi que d'autres titres et valeurs de toute nature ;
  - o Transférer à des tiers les droits résultant de tous prêts ou investissements dans des titres et valeurs qui auraient pu être faits par la Société, investir ou réinvestir les fonds en provenant.

- Et généralement, faire toutes opérations, de nature à favoriser son développement.

Dans le cadre de la stratégie de croissance et de développement de la Banque, de transparence et de proximité avec le personnel, les clients et les partenaires, l'Assemblée Générale Mixte, tenue en date du 26 avril 2017, a décidé de réaliser, à travers une Offre Publique de Vente (OPV), la cession de deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) actions sur le marché financier de l'UEMOA.

La diffusion des 2 250 000 actions ECOBANK COTE D'IVOIRE dans le public ayant eu lieu du 27 septembre 2017 au 28 septembre 2017, au prix de 20 000 F CFA par action, la procédure d'introduction qui sera retenue pour la première journée de cotation est la procédure ordinaire.

Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente avec un cours de référence fixé à 20 000 F CFA.

Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est : **ECOC**.

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) EDC Investment Corporation est responsable de l'introduction en bourse des actions **ECOC**.

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir plus d'information sur la société ECOBANK COTE D'IVOIRE sont priés de communiquer avec la EDC Investment Corporation au 01 BP 4107 Abidjan 01.

Tél : (225) 20 21 50 00, Fax : (225) 20 21 10 46.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège, les Antennes Nationales de Bourse ou les différentes SGI installées dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 16 novembre 2017.

  


Edoh Kossi AMENOUNVE